

Départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise



Référence demande (partie remplie par le service)


--	--	--	--	--

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ANCIENNES CARRIÈRES, GALERIES SOUTERRAINES ET AUTRES CAVAGES ABANDONNÉS

Ces informations écrites ne se substituent pas à l'état des risques naturels et technologiques (L125-5 et R125-25 Code de l'environnement)

UNIQUEMENT POUR LES DÉPARTEMENTS DES YVELINES DE L'ESSONNE ET DU VAL D'OISE

Renseignements concernant le demandeur

(Si particulier) Civilité :  Prénom :
(Si particulier) Non du demandeur :

Qualité : géomètre notaire agence particulier autre:

N° SIRET

Adresse :

Code postal : Ville :

Propriété faisant l'objet de la demande

Département : 78 91 95

Commune :

Adresse :

Référence cadastrale : Numéro feuille **complet** (ex : B1 ou AC) :

Numéros des parcelles :

Les renseignements concernant la présence, la position et la nature des anciennes carrières, galeries souterraines et autres cavages abandonnés sont communiqués dans l'état actuel des connaissances acquises par le service et sous réserve de vérification par tous moyens appropriés.

Toute demande de renseignements ne doit concerner qu'une seule propriété désignée par le numéro de la voie et ses références cadastrales. Il devra y être joint **obligatoirement** un plan de situation **lisible** à l'échelle du 1/5000^{ième} et une **enveloppe timbrée autocollante** pour la réexpédition.

Il appartient au demandeur de vérifier la concordance de la référence cadastrale avec l'implantation réelle de la propriété objet de la demande.

Les renseignements sont fournis en fonction d'un inventaire des sections cadastrales réactualisé annuellement. Le service ne peut être tenu responsable d'une modification de la nomenclature des sections cadastrales dont il n'aurait pas eu connaissance.

Les renseignements par écrits sont payants et par le présent document le demandeur s'engage à régler la somme de 11,00 € par demande dès réception de l'avis de recouvrement qui lui sera adressé mensuellement par la Paierie Départementale des Yvelines.

Fait à le / /20

Lu et approuvé
Signature et cachet: